1. Introduction

GÉNÉRALITÉS

Les forêts et leurs produits et services revêtent une importance cruciale pour le bien-être de la société. Les forêts fournissent du bois de feu pour l'énergie, du bois d'œuvre pour la construction et le mobilier, un espace où vivre et des aliments. Elles protègent aussi le sol contre l'érosion, renferment une biodiversité précieuse, sont des sources de revenu pour les individus et les familles et offrent des possibilités de loisir. À cause de ces multiples fonctions, des conflits éclatent souvent quant aux modes d'utilisation des forêts, quant à leurs utilisateurs et quant aux bénéficiaires de leurs avantages. Avec l'évolution de la demande sociale, les politiques et pratiques forestières ont fait l'objet de profonds changements au fil du temps, et doivent continuer à le faire pour demeurer utiles et répondre aux exigences changeantes de la société. Toutefois, il importe que les politiques nationales prévoient aussi les besoins et tendances futurs afin d'aider les pays à forger une vision plus ample pour les années à venir.

Un grand nombre d'événements ont influencé la façon dont sont régies les forêts, allant de la mondialisation, la décentralisation et la privatisation jusqu'à l'évolution de la demande de produits et services forestiers, formulée par une population croissante et souvent plus urbanisée. Parmi les autres facteurs d'évolution, figurent notamment une sensibilisation accrue au rôle des forêts dans la régularisation du climat et la fourniture d'autres services écologiques, une meilleure prise de conscience de la multifonctionnalité des forêts, et l'accent mis sur la personne plutôt que sur le bois en matière de gestion forestière. Les conventions, accords et initiatives internationaux relatifs aux forêts contribuent aussi aux changements. Cette évolution souvent rapide encourage de maintes façons les pays à adapter leurs politiques forestières aux contextes changeants. D'après la FAO (2010), 143 pays disposent d'énoncés de politique forestière, dont plus de la moitié ont moins de 10 ans. En moyenne, plus de 10 pays émettent chaque année une nouvelle déclaration relative à la politique forestière nationale.

De nombreux décideurs s'occupant de politique forestière voient dans les questions émanant du contexte politique élargi—telles que celles liées au changement climatique— des opportunités de traduire la valeur que la société attribue aux forêts en des mécanismes économiques concrets, comme la rémunération des services écosystémiques. Les pays qui favorisent des modes de vie plus durables et reconnaissent les mérites d'une économie fondée sur la réduction des émissions de carbone et l'emploi limité d'énergie, comptent sur la capacité des forêts à jouer un rôle accru dans le développement national. Si la société adopte la vision d'une «économie verte», les avantages tirés des forêts pourraient être encore plus

importants. Pour profiter de cette opportunité exceptionnelle, au plan politique et économique, il faut des politiques et stratégies forestières ouvertes, inclusives et prévoyantes.

En raison de la multiplicité des intérêts et des questions entourant les forêts et leur utilisation, l'élaboration d'une politique forestière nationale efficace exige presque toujours une approche ascendante et participative, dont elle bénéficie par

Au cours des dernières décennies, les politiques forestières ont fait l'objet de changements marqués, tant dans leurs objectifs que dans la façon dont elles sont formulées et mises en œuvre. ailleurs. De nouveaux acteurs sont apparus et les rôles de nombreuses organisations traditionnelles ont été modifiés ou devront être réinventés. En même temps, les gouvernements assument la tâche de modérateurs et tentent d'établir un accord

entre des intérêts concurrentiels. De même, la mesure dans laquelle les décisions et les activités d'autres secteurs se répercutent sur la gestion des forêts est mieux reconnue, ainsi que la nécessité de prendre davantage en compte les futures tendances.

Ces changements, ainsi que d'autres, justifient pleinement que soient passées en revue les questions fondamentales au moment de l'élaboration ou de la révision d'une politique forestière:

- Quelles sont les contributions des forêts à la société et comment équilibrer les différents intérêts?
- Qui gérera, entretiendra et utilisera des forêts particulières et en vertu de quel ensemble de règlements?
- Comment ces règlements seront-ils conçus et par qui?
- Comment ces règlements seront-ils mis en pratique et leurs effets évalués?

Certaines des considérations décrites ci-dessus ont été analysées dans les directives pour la formulation d'une politique forestière de la FAO – *Guidelines for forest policy formulation* – (FAO 1987). Toutefois, bien des changements ont eu lieu depuis lors, souvent dans le cadre des programmes forestiers nationaux (PFN). Depuis les années 90, les pays ont adopté et utilisé les PFN comme système principal d'élaboration de politiques forestières. Au cours des 20 dernières années, plus d'une centaine de pays ont acquis des expériences très variées en matière d'élaboration de politiques forestières, comme l'a fait la FAO par le biais de son soutien aux États membres dans le monde entier. Une série de processus de politiques forestières ont également fourni une orientation précieuse aux niveaux régional et mondial. Le présent document passe en revue ces expériences depuis la fin des années 80.

OBJET DE CE GUIDE

L'objet de ce guide est de présenter les concepts associés à l'élaboration et à la formulation d'un énoncé officiel en matière de politique forestière, sur la base des expériences accumulées par les pays ces dernières décennies. Tout en mettant l'accent sur l'élaboration et la formulation de politiques forestières nationales, le guide peut également être appliqué aux niveaux sous-national et local. De même,

Introduction 3

il peut aider les pays non seulement à réviser leur politique forestière en vigueur, mais aussi à en élaborer et formaliser une nouvelle.

Les politiques forestières devant refléter le contexte social, culturel, économique et politique propre à chaque pays, ainsi que les particularités de ses ressources forestières et de leur utilisation, le guide ne représente pas un modèle à suivre rigoureusement pour élaborer une politique forestière. Au contraire, les utilisateurs sont encouragés à adapter son contenu à leurs besoins particuliers.

La responsabilité et l'autorité finales d'une politique forestière nationale relèvent des gouvernements nationaux et des parties prenantes qui contribuent à son élaboration et à sa mise en œuvre – et dont les actions façonnent la politique de fait. Les principaux destinataires désignés sont, dès lors, les cadres supérieurs des gouvernements et les représentants des parties prenantes participant à l'élaboration ou à la révision de cette politique. Cette publication se veut également un guide pour d'autres intéressés, afin de leur permettre de prendre part plus efficacement aux dialogues concernant la correcte utilisation des forêts, notamment les organisations de la société civile et les groupes communautaires ayant des objectifs sociaux et écologiques.

Les politiques devraient faciliter la prise de décisions éclairées sur les forêts et les arbres et leur utilisation durable – décisions devant procurer les avantages attendus par la société. Ces politiques devront être conçues de façon à répondre aux besoins changeants de groupes divers, relever les nouveaux défis et saisir les occasions émergentes.

३ - जामकार्टन विस्ताहतु प्राप्त साहित्य/ ६ , यह सम् कीन कि किएकी १ -> - निर्मान- जासका- विस्वाद्ध ३०-११ पत्यत उत्ते साम तथा उत्तान व अवश्वाती भीत हर 3 - व्यवह असरा तथा इस्ते होंगू उत्या क्षत्र मार्थे ह देशक मार्थेहरूम हैं काही गर्थ S18139 718-5 State of the Bearing the state of the state के अंदर अवस्ती- व्यवस्त सहित् TOTAL TOTAL